



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Ministry Library
Adviser

liaison

A MONTHLY JOURNAL FOR THE CRIMINAL JUSTICE SYSTEM
LE COURRIER MENSUEL DE LA JUSTICE PÉNALE

Calgary's One-on-One Policing
Travail policier personnalisé
à Calgary

Abolish Criminal Law,
Demands Mohr
M. Mohr demande l'abolition
du droit pénal

Americans Look at Policing
Les Américains examinent leurs
services de police

Vol. 6, No. 4, April/avril 1980



Caring Makes the Difference

“I’ve got to get out of here. Get me out of here or I’ll . . .” The agitated voice of a teen-aged girl at the other end of the telephone trails off, leaving one to imagine dire consequences.

The big man talking to her ponders the matter and, apparently unconcerned, takes a long, slow drag on his cigarette. “Okay luv,” he soothes. “Hang tight. You can handle it. If you run now, what have you got?”

For a few minutes they discuss what can be done about her situation. Then leaning forward on the alert, Detective “Oil Can” Harry Hewitt of Calgary’s Youth Involvement Unit asks to speak with the mother. Arrangements are made. A crisis averted.

Hanging up the receiver, Harry accepts a cup of tea and continues his conversation with Doris Seafort. A widow, Doris is now surrogate mother to as many as seven girls at a time. Her home is fondly dubbed by those in the trade as “Seafort’s Seven Sinners.”

Avec un peu de tendresse...

«Il faut que j’arrive à m’en sortir. Aidez-moi, sinon je vais . . .» La voix anxieuse de l’adolescente au bout du fil faiblit et laisse présager les pires conséquences.

L’interlocuteur, un homme costaud, réfléchit et, l’air détaché en apparence, tire une longue bouffée de sa cigarette. «Ça va s’arranger, fait-il, d’un ton rassurant, tu peux y arriver. A quoi bon t’enfuir maintenant?»

Pendant quelques minutes, ils cherchent ensemble une solution. Puis, se penchant sur l’appareil, le détective «Oil Can» Harry Hewitt, du «Youth Involvement Unit de Calgary» (unité de la jeunesse), demande à parler à la mère. On prend les dispositions qui s’imposent. La crise est évitée.

Harry raccroche l’appareil, accepte une tasse de thé que lui tend Doris Seafort et poursuit avec elle la conversation. Doris, qui est veuve, joue maintenant le rôle de mère auprès de sept jeunes filles. Les gens du métier qualifient amicalement sa maison de «Seafort’s Seven Sinners» (Les sept pécheresses de Seafort).



At the Youth Involvement Unit, Harry Hewitt confers with volunteer Brian Fowler. In the background are John Dyck and Carl Vance.

Harry Hewitt étudie une question avec le bénévole Brian Fowler à la «Youth Involvement Unit». A l’arrière-plan, on voit John Dyck et Carl Vance.

Pausing in the kitchen as he ends his visit, Harry gives the young cook a friendly hug and asks what she's making. In 15 minutes, with no apparent focus to his conversation, Harry has found out how each of his charges is doing, has talked to a couple of the girls who have wandered in for a chat — and has learned all about Doris's trip to Hawaii.

Later, carrying a box of groceries and some clothing provided by local merchants, Harry looks in on a couple of teen-agers. Their Mom has a new job and so is not home. Bob, who is Harry's concern, is about to go out on his brother's paper route. Belle chatters about her boy friends, and both kids proudly show off an expensive new tape deck. They're pleased to have the groceries since there are none in the house and apparently no money for food. As he leaves after talking with the kids for a few minutes, Harry affectionately tousles Bob's hair as he tells them, "Be sure to tell your mother I'll be back soon to see how things are going."

And so it goes.

In his "spare" time over the weekend, likely as not, Harry and some of his charges will be taking an old car apart. It's fun, it's companionable, and since Harry's an expert mechanic, the kids are acquiring valuable employment skills in the bargain.

If Harry's methods and hours are a little unorthodox, that's okay with the Calgary police department, which accepts that each of the youth workers has his own way of relating to his 15 or 20 charges. Some of the men take the kids out hunting or fishing. Another has them building houses.

Of necessity, their active involvement with most of their kids begins when school gets out or the youngsters' work is over for the day. Yet while they come and go as they see fit, all the men are on 24-hour call.

The formula *must* be working, since juvenile crime in Calgary has gone down 30 percent since the unit was set up in 1975.

A deeply religious man, Harry feels you must live your life on trust, that there's some good in everybody. So while all the kids have been arrested for at least one violation, he and the other youth workers try to build on the positive, offering friendship and caring in their one-on-one matching with high risk young offenders.

Still, they all make it clear they're not pushovers. The kids know that if they again run afoul of the law, they'll be charged. What the officers are attempting to do is to expose them to a more wholesome environment in the hope that they'll eventually become productive members of the community.

A lot of attention is focussed on the relationship of the youngsters with their parents — or *parent*, as is more often the case. The youth worker makes it a point to become involved with the family, to try and solve some of the problems that may be responsible for the criminal activity.

S'arrêtant brièvement dans la cuisine avant de partir, Harry embrasse gentiment la jeune cuisinière et lui demande ce qu'elle est en train de préparer. En quinze minutes, Harry a réussi, mine de rien, à prendre des nouvelles de chacune de ses jeunes protégées, à bavarder avec deux des jeunes filles qui sont arrivées sur les entrefaites et à écouter le récit que Doris lui a fait de son voyage à Hawaii.

Portant une boîte d'épicerie et des vêtements qu'il a pu obtenir des marchands de l'endroit, Harry s'arrête ensuite chez deux adolescents. Leur mère, qui est parvenue à trouver du travail, est absente. Bob, dont Harry s'occupe, est sur le point d'aller distribuer les journaux pour son frère tandis que Belle parle sans arrêt de ses petits copains. Les deux jeunes sont tout fiers de lui montrer le magnétophone à cassettes de grande valeur qu'ils viennent de s'acheter. Ils sont heureux d'accepter l'épicerie car le réfrigérateur est vide et l'argent semble rare. En partant, après avoir bavardé pendant quelques minutes, Harry caresse affectueusement les cheveux de Bob et lui demande de dire à sa mère qu'il va revenir bientôt.

Et c'est ainsi qu'il passe ses journées ...

Les fins de semaine, dans ses moments «libres», Harry se retrouve plus souvent qu'autrement à démonter une vieille bagnole en compagnie de quelques-uns de ses protégés. C'est amusant, de compagnie agréable et, comme Harry est un expert en mécanique, les jeunes acquièrent en plus des connaissances qui leur serviront sur le marché du travail.

Si les méthodes et les heures de travail de Harry ne sont guère orthodoxes, ses patrons ne s'en plaignent pas, acceptant que chacun des agents du «Youth Involvement» s'occupe comme bon lui semble des 15 ou 20 jeunes dont il a la charge. Certains amènent les jeunes à la chasse ou à la pêche et l'un des agents travaille même avec ses jeunes à la construction de maisons. La formule doit être valable puisque le taux de criminalité juvénile à Calgary a diminué de 30 p. 100 depuis la création du programme en 1975.



Residents of the Seafort home

Des pensionnaires de la maison Seafort

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

In this they're supported not only by the various social agencies, but by volunteers who work with the unit. These citizens, carefully screened and matched with the young offenders, are introduced at a point when the officer feels the youngster and his family are responding well and will benefit from a friendly, but less intense relationship. While the officer is kept informed of the child's progress, he's freed to devote his energies to more recent offenders.

It's a demanding commitment, since volunteers are expected to spend about six hours a week with the young people and attend monthly meetings to share their problems with other workers.

Laughingly referred to by some of their more traditional contemporaries as the "kiddy-cops," the officers in the Youth Involvement Unit are all seasoned professionals, men who have been involved in a variety of police work, who have seen enough to be compassionate.

According to Ray Palardy, National Consultant on Policing, most of the men feel it's the most exciting and rewarding police work they've ever undertaken.

For Harry Hewitt, it's a way of life that involves his family and much of his own private time. Harry himself lives by the four simple maxims he recommends to his kids — pick your friends, go to church, obey authority and stay within the law.



Before visiting a client, Harry Hewitt packs his car with food and clothing.

Avant de rendre visite à un client, Harry Hewitt remplit sa voiture de nourriture et de vêtements.

La plupart des détectives ne se pointent au bureau que vers midi pour faire des appels téléphoniques, fixer des rendez-vous ou s'entretenir avec un bénévole. Leur rôle actif auprès des jeunes commence généralement lorsque ces derniers ont fini leur journée de classe ou de travail. Libres de disposer de leur temps à leur guise, les agents sont néanmoins de service 24 heures sur 24.

Harry, qui est profondément religieux, croit que tout être humain est digne de confiance. Bien que la plupart des jeunes aient été condamnés pour au moins une infraction, Harry, à l'instar de ses collègues, essaie d'être positif et offre amitié et compréhension à ces jeunes délinquants qui présentent un risque élevé.

Par ailleurs, les agents font bien comprendre qu'ils ne manquent pas, pour autant, de fermeté. Les jeunes savent que s'ils contreviennent de nouveau à la loi, ils seront accusés. Ce qu'on cherche à faire, c'est de les familiariser avec un milieu plus sain, dans l'espoir qu'ils finiront par devenir des membres productifs de la collectivité.

On accorde beaucoup d'attention aux rapports qui existent entre les jeunes et leurs parents — ou parent unique, comme c'est le cas la plupart du temps. Les agents veillent à collaborer avec la famille afin de régler certains problèmes qui peuvent être à l'origine d'un comportement criminel.

Leurs efforts sont soutenus non seulement par divers organismes sociaux, mais aussi par des bénévoles. Ces citoyens, triés sur le volet et jumelés avec des jeunes délinquants, entrent en scène au moment où l'agent est d'avis que son protégé et sa famille font des progrès et qu'ils profiteront d'une présence amicale, quoique moins soutenue. Bien que l'agent soit tenu au courant des progrès de l'enfant, il est libre de consacrer ses énergies à de nouveaux infracteurs.

Il s'agit d'une tâche exigeante, puisque les bénévoles doivent normalement consacrer six heures par semaine aux jeunes gens et assister à des réunions mensuelles afin de faire part de leurs problèmes à d'autres travailleurs.

Surnommés ironiquement les «kiddy-cops» (les policiers des tout-petits) par certains collègues plus conventionnels, les huit hommes affectés au «Youth Involvement Unit» sont des professionnels chevronnés qui, ayant exercé diverses fonctions policières, en ont assez vu pour pouvoir faire preuve de compassion.

Selon M. Ray Palardy, conseiller national pour la police préventive, la plupart des agents estiment que c'est le travail policier le plus intéressant et gratifiant qu'ils aient jamais entrepris.

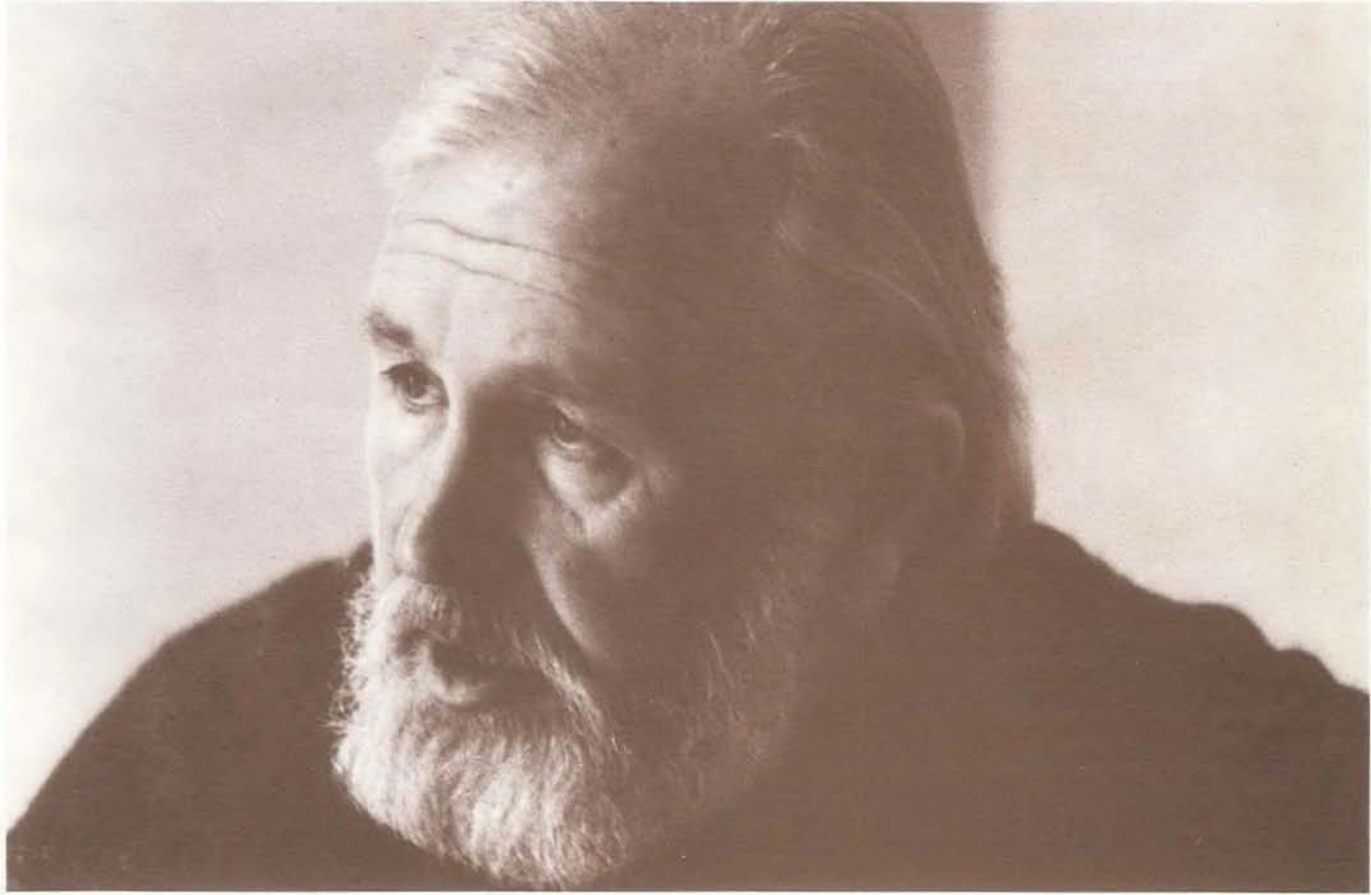
Pour Harry Hewitt, il s'agit d'un mode de vie qui n'est pas totalement distinct des activités familiales qu'il mène dans la vie privée. D'ailleurs, il observe lui-même les quatre principes qu'il recommande aux jeunes — aider ses amis, aller à l'église, respecter l'autorité et observer la loi.

Abolish Criminal Law, Demands Mohr

Our criminal code is an unholy combination of religious law and tort law, claims Osgoode Hall law professor, Hans Mohr. It's overgrown and over controlled by the state, and since the essential ingredient of humanity has been lost, there's no justification for it to continue in its present form.

«Abolissons le droit pénal!»

Notre droit pénal est un mélange invraisemblable de droit religieux et de droit concernant la responsabilité délictuelle, déclare Hans Mohr, professeur de droit à Osgoode Hall. Il a pris trop d'ampleur et est surcontrôlé par l'Etat et, puisqu'il a perdu l'esprit humanitaire qui lui est essentiel, il n'a plus sa raison d'être.



Hans Mohr

"When I say 'abolish it,' I know I'm being provocative," Mohr admits, "but I can't see that law reform will make any significant difference, so we might as well get rid of our criminal law and start all over again.

"We're doing the same thing Europeans did 15 years ago. And what did they accomplish? Zero. Those who say we should aim for a new criminal code in five years are already too late with too little.

"By advocating abolition, I want to make people ask themselves if we're not just repeating old patterns. We have a good historical basis of legal principles on which to pattern a new system. But we must first root out the Victorian attitudes and blinkered thinking that clutter up our criminal law."

«Quand je dis qu'il faut l'abolir, je sais que mes paroles provoquent, admet M. Mohr, mais je ne m'attends pas à ce que la réforme du droit apporte un changement valable; c'est pourquoi nous ferions mieux de rejeter notre droit pénal et de recommencer à neuf.

«Nous faisons ce qu'ont fait les Européens il y a 15 ans, et qu'ont-ils accompli? Rien. Ceux qui voudraient voir un nouveau code criminel d'ici cinq ans y pensent déjà beaucoup trop tard et disposent de trop peu de moyens.»

While criminal law was intended as an instrument of *last resort*, Mohr points out, it's now being invoked continually. He believes that the problem should be approached completely from the opposite direction, that the base line should be *no criminal law at all*, and that crimes that must be dealt with in a serious manner should be measured against this base.

"I'm not saying that certain agencies of the state shouldn't support the victim in his claim. Obviously, the community has an interest in looking after those who are harmed. But couldn't we use civil law, party vs party, rather than invoke the state? Our criminal law is clearly state law now, and I see this as very unhealthy for both our rights and our system of criminal justice."

Increasingly, Dr. Mohr sees the courts being identified as part of the police-courts-corrections triad, rather than as a shield between the power of the state and the rights of the individual. Clearly, the public perceive the courts, not as an agency to protect the citizen, but as one that can bring to bear the power of the state against him.

Corrections, too, is caught in the web of criminal law, which paralyzes and sterilizes what could be good work. As it is now, Mohr asserts, corrections addresses itself neither to the victim, who first and foremost deserves our attention, nor to the circumstances we know produce crime.

The police are another instrument of justice about which society has an unhealthy attitude. The original idea was that the powers of the police would be stringently controlled. Yet many, if not most, policemen look upon themselves as law enforcement officers. With 20,000 odd regulations attached to the criminal code, that gives them more than enough laws to enforce.

In the public imagination, crime is what policing is all about. And for the police, says Mohr, crime is what legitimizes them. Crime means more funds, more manpower and more clout.

"I really believe the police do a lot of good work," he comments. "But the biggest problem facing police administrators is boredom, keeping the guy on the beat interested and alert."

«En préconisant l'abolition du droit pénal, je veux amener les gens à se demander s'ils ne sont pas en train de refaire le même vieux cheminement. Le passé nous a légué un bon assise de principes juridiques sur laquelle nous pourrions fonder un nouveau système. Cependant, nous devons d'abord nous débarrasser des attitudes victorienne et des opinions étroites qui encombrer notre droit pénal.»

Le droit pénal devait être un instrument de *dernier ressort*; or, signale M. Mohr, on y a recours continuellement. Selon lui, il est nécessaire d'aborder la question sous un tout autre angle, c'est-à-dire poser comme principe l'*absence* totale de droit pénal et, d'après cette base, déterminer les crimes dont il faudrait s'occuper.

«Je ne veux pas dire que certains organismes d'Etat ne devraient pas appuyer la victime dans sa demande de réparation. La collectivité a évidemment intérêt à prendre soin de ses membres qui ont subi des torts. Mais ne pourrions-nous pas avoir recours au droit civil, partie contre partie, plutôt que de nous en remettre à l'Etat? Notre droit pénal est manifestement devenu un droit étatique, ce qui me paraît très malsain pour nos droits et pour notre système de justice pénale.»

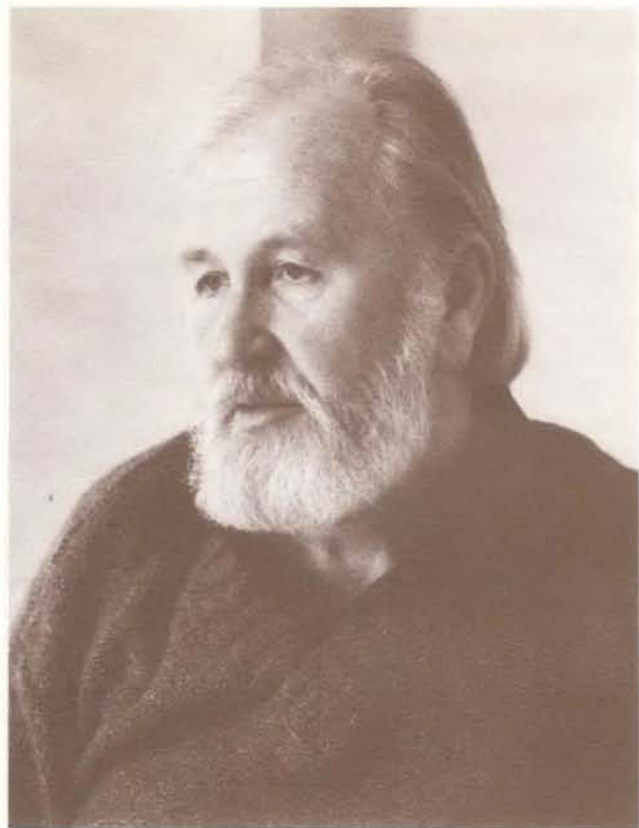
De plus en plus, M. Mohr constate que les tribunaux sont identifiés à la triade police-tribunaux-services correctionnels au lieu d'être vus comme un écran entre le pouvoir de l'Etat et les droits de la personne. De toute évidence, le public a l'impression que les tribunaux servent non pas à protéger le citoyen, mais à lui opposer le pouvoir de l'Etat.

Les services correctionnels aussi sont prisonniers du droit pénal, qui paralyse et stérilise ce qui pourrait être du bon travail. Actuellement, affirme M. Mohr, les services correctionnels ne se préoccupent ni de la victime qui mérite d'abord et avant tout notre attention ni des circonstances qui engendrent le crime.

La police est un autre instrument de justice à l'égard duquel la société entretient une attitude malsaine. A l'origine, les pouvoirs de la police devaient être strictement contrôlés.

Néanmoins, un grand nombre, sinon la plupart des policiers se voient comme des agents chargés de faire appliquer la loi. Il faut dire que les quelque 20 000 règlements qui découlent du Code criminel leur donnent assurément assez de dispositions à faire appliquer!





"Through our criminal law, we perpetuate a notion of crime that just isn't true. Crime is everywhere, we say. Violent crime is all over the place. But when you look at it closely, how many of us have been murdered lately? Fifty people last year in Toronto, and most of those were in family situations."

As for the concept of criminal law as the bulwark of morality, Hans Mohr believes that morality is being replaced by legality. People no longer ask themselves whether an action is right or wrong, but rather whether or not they can get away with it. If they can't, then it's wrong.

"The beauty of civil law is that it evolves continually," Mohr observes. "It's better suited than criminal law to deal with value questions and problematic issues."

By introducing restitution and compensation — a tort concept — we're resurrecting forms of justice that have disappeared from the criminal code. But Mohr sees an unsettling ambivalence about them, especially in the hands of state agents. "You don't want to *extend* the system," he warns. "You want to *replace* it with something better."

People can hardly be blamed if they're negative about criminal justice. First, says Mohr, they're sold the Hobbsian notion that iron control must be maintained or anarchy will reign. Then we admit we've sold them a bill of goods — that the system doesn't work.

"Most people," Dr. Mohr observes, "have no first-hand knowledge of crime and punishment. They have to be helped to understand that our criminal law is archaic. It's time we gave up the Victorian notion of the watcher and the watched and enacted other instruments of justice that are truly concerned with the individual."

Dans l'esprit de la population, le rôle de la police est de lutter contre le crime. Pour la police, la criminalité est ce qui lui donne sa raison d'être. Plus de crimes signifie plus de fonds, un effectif plus nombreux et plus de poids.

«Je crois sincèrement que la police fait du bon travail, précise M. Mohr. Mais le plus grand problème auquel se heurte l'administration policière est l'ennui: il lui faut entretenir l'intérêt et la vigilance de l'agent qui patrouille.

«Par notre droit pénal, nous perpétons une notion de crime qui est fautive. Nous avons l'impression que le crime est omniprésent, qu'on commet partout des crimes violents. Pourtant, combien de personnes ont été tuées dernièrement? L'année passée, il y a eu 50 meurtres à Toronto, la plupart dans un contexte familial.»

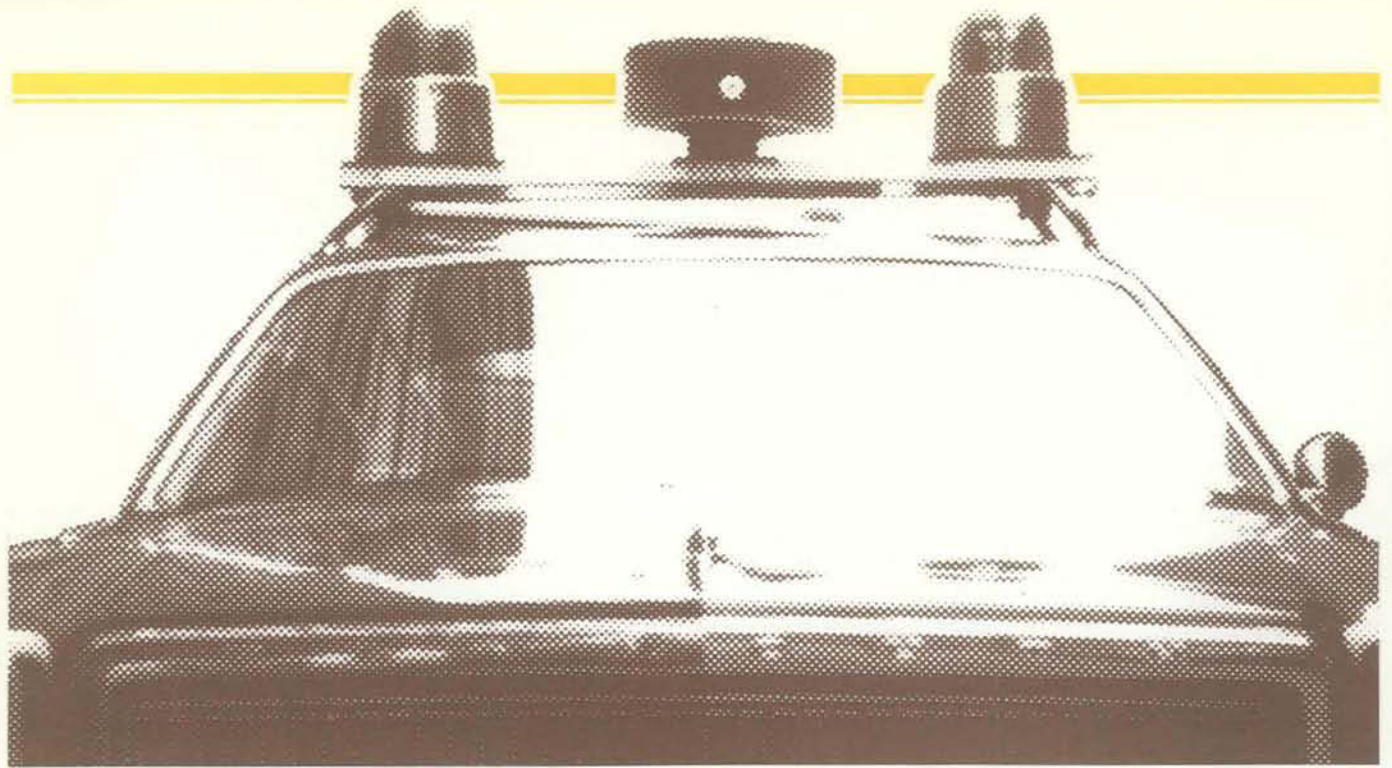
Quant au concept du droit pénal, rempart de la moralité, Hans Mohr estime que la moralité fait place à la légalité. On ne se demande plus si un acte est bien ou mal, on se demande si on pourra s'en tirer. Si on ne le peut pas, alors c'est mal.

«Le plus beau dans le droit civil, c'est qu'il évolue constamment, fait remarquer M. Mohr. Il peut, mieux que le droit pénal, s'adapter aux nouvelles valeurs et faire face aux problèmes.»

En proposant le dédommagement et l'indemnisation, qui relèvent du droit concernant la responsabilité délictuelle, nous ressuscitons des formes de justice qui étaient disparues du Code criminel. M. Mohr voit en ces concepts une ambivalence inquiétante, surtout entre les mains des agents de l'Etat. «On n'a pas besoin d'*élargir* le système, prévient-il, on doit au contraire lui *substituer* quelque chose de mieux.»

On ne peut blâmer les gens d'être négatifs vis-à-vis de la justice pénale. D'abord, poursuit M. Mohr, on leur inculque la théorie de Hobbes selon laquelle ils ont besoin d'une main de fer à la direction ou ce sera l'anarchie. Puis, on admet qu'on leur a fait avaler une histoire, que le système ne fonctionne pas.

«La plupart des gens n'ont pas d'expérience personnelle du crime et du châtement. Il faut les amener à comprendre que le droit pénal est archaïque. Il est temps que nous délaissions le principe du guetteur et du guetté et que nous mettions en œuvre d'autres instruments de justice qui s'intéressent véritablement à la personne humaine.»



Americans Look at Policing

Police practices can make a big difference to crime in a community. But the number of police officers driving around on patrol doesn't greatly affect the crime rate.

So says Lawrence Sherman, Director of Research for the U.S. Police Foundation in Washington, D.C. Lawrence also told criminal justice planners in Ottawa last month that two-man police patrols are *more* dangerous than one-man cars and that policemen would be better officers if they all had university degrees.

Police strategists in the U.S. have been facing up to these sorts of surprising pronouncements ever since 1970 when the U.S. Police Foundation was commissioned under a 30 million dollar Ford Foundation grant to "foster improvement and innovation in American policing." Now, having earned an enviable reputation for their experimental research on police practices in the States, the Foundation is also having a significant effect on Canadian thinking.

From the standpoint of reliability, the Foundation's methodology is outstanding, claims Irvin Waller, Director General of Research and Statistics, Ministry of the Solicitor General. In addition, says Waller, "They're brilliant at communicating their findings to the people who can effect change within the criminal justice system."

Les Américains examinent leurs services de police

M. Lawrence Sherman, directeur de la recherche à la «U.S. Police Foundation», à Washington D.C., déclarait le mois dernier à Ottawa, aux planificateurs des services de justice pénale que le taux de criminalité dans la collectivité peut varier beaucoup selon les méthodes policières utilisées.

Il a également déclaré que ce taux reste sensiblement le même, quel que soit le *nombre* d'agents qui composent les patrouilles motorisées, qu'il est plus dangereux de patrouiller à deux que seul et que les policiers feraient mieux leur travail s'ils étaient diplômés d'université.

Des déclarations surprises de ce genre, les stratèges de la police américaine en entendent assez souvent depuis que la «U.S. Police Foundation» a reçu en 1970 une subvention de 30 millions de dollars de la Fondation Ford pour «favoriser l'amélioration et l'innovation dans les méthodes policières». Grâce à la réputation enviable que ses recherches expérimentales dans le domaine des méthodes policières aux Etats-Unis lui ont fait acquérir, la Police Foundation influe maintenant de façon marquée sur la pensée canadienne.

While the examination of accepted police practices is bound to be unsettling, the police community itself has been actively involved in the whole process, working with researchers every step of the way, controlling certain services and withdrawing others in order to validate all hypotheses through comparative data.

In the famous Kansas City Preventive Patrol Study, for instance, police in 15 areas of the city were involved. Five zones withdrew patrols entirely and sent police cars out only in response to calls for service, while another five areas doubled the intensity of their patrols (that is, of the routine driving up and down streets, of being "visible" within the community).

"When they measured crime rates in those areas through victimization studies, as well as with official statistics and public attitude surveys," says Sherman, "they found almost no difference among the three areas after a year. The public wasn't even aware the police had been withdrawn."

Sherman is quick to add, "That doesn't mean you can do without police. Our evidence from police strikes indicates that if you didn't have *any* police, the property crime would go up rather quickly. But it does suggest that marginal differences in police intensity probably don't affect the crime rate greatly if police are only driving up and down the streets.

"Field interrogation, on the other hand, is a more focussed type of policing. If an officer on such a patrol saw a 15-year-old boy walking down the street with a TV set at 10 p.m., he would make a point of checking out the situation. A police officer has some intuition about who looks suspicious and whom he ought to stop.

M. Irvin Waller, directeur général de la Recherche et de la Statistique au ministère du Solliciteur général, déclare de son côté que la Fondation se sert d'une méthodologie exceptionnellement fiable et il ajoute: «Les membres de la Fondation ont une façon remarquable de communiquer leurs trouvailles aux personnes qui ont les moyens de réaliser des changements au sein du système de justice pénale.»

Bien que l'examen des méthodes policières admises ne puisse manquer de créer certains remous au sein de la police, cette dernière a participé à tout le travail de la Fondation, collaborant avec les chercheurs à toutes les étapes, contrôlant certains services et en supprimant d'autres, afin de valider toutes les hypothèses en se fondant sur des données comparatives.

Ainsi, dans le cadre de la fameuse étude de la «Kansas City Preventive Patrol» la police a travaillé dans 15 secteurs de la ville. Dans cinq secteurs, les patrouilles, dont le travail consiste à circuler dans les rues de façon à manifester visiblement la présence de la police, ont été entièrement retirées, n'intervenant que pour répondre à des appels, alors que dans cinq autres secteurs, elles étaient doublées.

«En mesurant les pourcentages de crimes commis dans ces zones, à partir d'études sur la victimisation ainsi que de statistiques officielles et d'enquêtes sur l'attitude du public, on remarque, déclare M. Sherman, qu'après un an d'essai du programme, il n'y a presque aucune différence entre les trois zones de cinq secteurs étudiées. D'ailleurs, le public ne s'est même pas rendu compte du fait que les policiers avaient été retirés de la circulation.» Mais il ajoute aussitôt: «Cela ne veut pas dire qu'on peut se passer de la police — les grèves de policiers nous prouvent que, sans elle, les crimes liés à la propriété augmenteraient rapidement. Cette étude prouve simplement que de légères différences dans le nombre de patrouilles n'influeraient probablement que peu sur le taux de criminalité.





Lawrence Sherman

"So if you withdrew field interrogation and didn't stop anybody, our research indicates that crime would go up slightly in certain categories — particularly those in which young kids are involved. Vandalism especially seems to be deterred by the use of field interrogation in the experimental areas."

Because a lot of people get killed accidentally by police cars speeding to an emergency, the Kansas City police also looked into the problems of "response time." Breaking that time up into three chunks — the amount of time elapsing from when a crime occurs to when somebody calls the police; the amount of time from when the call comes in to when the dispatcher sends the call out; and the amount of time from when the policeman receives the dispatch till he arrives at the scene — researchers found that the citizen was the biggest source of delay. In fact, the delay was no severe that there was very little point in the police breaking their necks and everyone else's to rush to the scene.

By demonstrating that speeding to the scene is not all that important, the study has provided a backup for affecting manpower allocation decisions. "That study could help slow police down," observes Sherman, who notes that of the 500 to 600 people killed annually in such headlong dashes, one out of every five is himself a police officer.

«Par contre, l'interrogation sur les lieux est une activité policière qui porte plus à conséquence. Si, lors d'une patrouille, un agent remarque à dix heures du soir un garçon de 15 ans marchant dans la rue avec un poste de télévision, il se fera un devoir de lui demander une explication. Par intuition, un agent sait qui soupçonner et qui arrêter. Ainsi, notre étude prouve que si l'on supprime les interrogations sur les lieux et qu'on n'arrête plus personne, certaines catégories d'infractions augmenteront quelque peu, surtout celles qui sont commises par des adolescents. En particulier, il semble que dans les zones qui ont fait l'objet de l'enquête, l'interrogation sur les lieux décourage le vandalisme.»

Dans un autre domaine, la police de Kansas City a aussi étudié la question des «délais d'intervention», après que de nombreuses morts aient été causées lors d'accidents où des voitures de police roulaient à toute vitesse vers le lieu d'où on les avaient appelées d'urgence. Pour ce faire, les enquêteurs ont divisé le délai en trois laps de temps: le premier s'écoule entre le moment où un crime est commis et celui où quelqu'un appelle la police; le deuxième, entre le moment où l'appel parvient au poste et celui où il est transmis à l'agent; le troisième, enfin, entre le moment où le policier reçoit l'appel et celui où il arrive sur les lieux. Ils ont constaté que le citoyen est le premier responsable de la longueur du délai. De fait, le délai est tel qu'il ne vaut même pas la peine que la police risque sa peau ou celle des autres en fonçant vers les lieux d'où vient l'appel.

Cette conclusion a servi d'argument pour modifier l'affectation du personnel. «Cette étude pourrait inciter la police à ralentir» de faire remarquer M. Sherman, qui signale d'ailleurs qu'un cinquième des 500 à 600 personnes tuées chaque année dans ce genre de course effrénée, sont des policiers.

La police de Kansas City est un bon exemple d'un corps policier qui, selon M. Sherman, s'est donné pour mission, non seulement d'offrir aux citoyens les services de police habituels, mais encore d'effectuer des enquêtes destinées à améliorer les pratiques policières en usage dans tout le pays.

A ce sujet, M. Sherman se souvient de la réaction enthousiaste qu'avait eue son chef, M. Clarence Kelly (qui a été depuis directeur du F.B.I.) au début des années 70, lorsque la Police Foundation lui avait proposé de mener certaines expériences. M. Kelly s'était aperçu que, compte tenu des connaissances conventionnelles dont on disposait alors en ce qui concerne l'organisation policière, il avait sans doute tiré le meilleur parti possible du Service et que, sans de nouvelles recherches expérimentales, il ne pouvait aller plus loin.

The Kansas City police department is a good example of a "research" police department which, according to Sherman, "... sees its mission, not only as providing regular police services to people in the city, but also conducting research to improve police practices throughout the country."

"In the early '70's," Sherman recalls, "when the Police Foundation approached its chief, Clarence Kelly (later director of the F.B.I.), about conducting some experiments, Kelly was enthusiastic. He realized he'd gotten the department about as far as it could go with the conventional wisdom about how to run a police organization, and that to go any further he would need experimental research."

"Kelly conducted a lot of experiments with Police Foundation money and in addition established a staff of researchers within the Kansas City police department. They got L.E.A.A. (Law Enforcement Assistance Administration) funding to do things like the response time study, which was very expensive — a very big project done very well."

"We like to think," Lawrence Sherman muses, "that we, in partnership with that department, helped create an environment supportive of research, much like you'll find in a major city research hospital, where people get rewarded and admired, rather than laughed at, for participating in research. And the San Diego police department has accomplished a similar kind of change. I'd love to see other police forces take on that role where they can aggressively ask themselves every day what they can study next."

Replication of experimental projects in other cities is also an important part of the Foundation's program, one that is sometimes carried out by the Police Executive Research Forum, a group of police chiefs serving jurisdictions of over 100,000 population. The Forum, for instance, recently replicated in 26 police departments a burglary investigation study done by the Stanford Research Institute. In the 12,001 cases examined, they found an 85 percent predictive accuracy for the list of elements Stanford compiled to help officers make decisions on which burglaries should be investigated. Given their high level of predictive accuracy, police officials using the Stanford decision-making criteria can conserve their resources by directing their investigative efforts towards those cases most likely to be solved.

The one or two-officer patrol car is a hot issue among police officers, who generally feel safer working with a backup. For this reason, the results of a recent San Diego experiment are bound to receive a very mixed reception.

"Grâce aux subventions de la Police Foundation, M. Kelly a mené de nombreuses expériences et a en outre mis sur pied un personnel de chercheurs dans le Service de police de Kansas City. A l'aide des subventions de la L.E.A.A. (Law Enforcement Assistance Administration), ces derniers ont pu effectuer certains travaux, comme l'importante étude sur les délais d'intervention qui a coûté très cher mais a été exécutée de main de maître."

"Nous aimons croire, songe tout haut M. Lawrence Sherman, qu'en collaboration avec ce corps policier, nous avons créé un environnement favorable à la recherche qui ressemble beaucoup à celui que l'on retrouve dans les services de recherche des hôpitaux des grandes villes où, loin de se moquer des gens qui font de la recherche, on les récompense et on les admire. Nous ne sommes d'ailleurs pas les seuls: le Service de police de San Diego a opéré de semblables changements. J'aimerais que d'autres corps policiers emboîtent le pas et que leurs membres fassent preuve d'initiative, se demandant chaque jour quel pourrait bien être leur prochain sujet d'étude."

La reprise de projets expérimentaux, dans d'autres villes, constitue aussi une partie essentielle du programme de la Fondation. Le «Police Executive Research Forum», groupe de chefs de police ayant chacun juridiction sur des populations de plus de 100 000 habitants, s'en charge quelquefois en son nom. Ainsi, grâce à cet organisme, 26 services de police ont récemment repris l'étude du «Stanford Research Institute» sur les enquêtes menées à propos des cambriolages. Dans les 12,001 cas étudiés, les services ont trouvé un pourcentage d'exactitude de prédiction de 85 p. 100 pour la liste des éléments qui ont été compilés par Stanford et qui aident les agents à décider des cambriolages sur lesquels ils doivent faire enquête. Comme ce coefficient de corrélation est très élevé, les responsables de la police qui se servent des critères de décision de Stanford peuvent conserver leurs ressources en n'enquêtant que sur les cas les plus susceptibles d'être résolus.

Quant à la question des patrouilles motorisées à un ou deux agents, elle fait l'objet d'un débat passionné parmi les policiers qui, en général, se sentent plus en sécurité s'ils peuvent compter sur l'aide d'un collègue. C'est d'ailleurs pour cette raison que les résultats d'une expérience récente effectuée à San Diego risquent de recevoir un accueil bien mitigé.

En associant par paires des juridictions semblables, les auteurs de ce projet ont étudié l'activité des patrouilles d'un seul agent dans certains secteurs et de deux agents dans d'autres secteurs. Ils n'ont pas remarqué de différence nette entre les pourcentages d'arrestation ou le rendement, *mais ont trouvé une légère amélioration en ce qui concerne la sécurité des agents travaillant seuls.*

Matching jurisdictions, researchers in this project observed one-man cars in one group of areas and two-officer cars in other zones. They noted no significant difference in arrest rates or police productivity but did find a *slight improvement in the safety of officers in the one-man cars*.

The reason for this, Sherman suggests, is that the officer working alone probably takes fewer chances. Also, by departmental order, he cannot deal with certain kinds of problems until he has a backup.

Police officers are notorious for breaking the rules having to do with their own safety, Sherman feels, and it is usually when they take chances that fatalities occur. In a recent New York tragedy, a single officer "... went tearing out of his car to catch a guy who looked suspicious. He went right around the corner into a blind alley and walked into the guy's gun — a very fundamental kind of error in not protecting himself."

It is these kinds of problems and the findings related to them that the Police Foundation feels so strongly about communicating. Their *modus operandi* seems to be, "If you've written anything that a police chief or officer cannot read while watching the football game on a Saturday afternoon, it's too long and complicated.

"I suspect that the same is true for most cabinet ministers and other decision-makers who can spend only a limited amount of time on any particular issue," Sherman observes, "so for the research community, we still publish full documentation — scholarly journals and that sort of thing. But our main focus is to communicate findings through a broad general audience in the police community.

"The Police Magazine, with the largest circulation of any criminal justice publication in the States, is staffed by highly competent journalists who can spend up to eight weeks working on a single story. That means in-depth research and very high quality work . . . Some of their stuff is better than what appears in the scholarly journals, simply from the standpoint of getting the facts and figures straight."

In the near future, Lawrence Sherman sees the Foundation continuing along "... much the same lines, because there are so many questions about police practices that need to be answered."

One of the most interesting to Canadians will be a study on the use of arrest in family disputes. Arrest will be randomly assigned in cases where there has been physical assault, and for people who don't get arrested, mediation will be used. Over a two-year period, researchers will evaluate whether the arrest group or the mediation group has a higher incidence of homicide or other serious kinds of violence within the family.

D'après M. Sherman, cela est dû au fait que l'agent travaillant seul prend moins de risques. Obéissant aux ordres du service, il ne peut s'attaquer à certains problèmes sans renforts.

Selon M. Sherman, il est notoire que les agents enfreignent les règles ayant trait à leur propre sécurité. C'est habituellement dans ces cas là qu'ils prennent des risques et qu'il y a des morts. Lors d'un fait tragique survenu récemment à New York, un agent travaillant seul «se jeta hors de sa voiture pour attraper un type qui lui paraissait suspect et, tournant au coin d'une rue, s'engagea dans une voie sans issue pour se trouver nez à nez avec le type armé: erreur de protection élémentaire.»

C'est surtout ce genre de problèmes et les solutions qu'on y trouve que la Police Foundation tient à communiquer; et pour ce faire, voici, semble-t-il, sa devise: «Si votre texte ne peut être lu par un chef ou un agent de police pendant qu'il regarde son match de football du samedi après-midi, c'est qu'il est trop long et trop compliqué.»

«Je suppose que cette devise s'applique aussi aux textes qui s'adressent à la plupart des ministres et autres responsables qui n'ont que peu de temps à consacrer à un seul problème fait remarquer M. Sherman. C'est pourquoi, même si, pour les chercheurs, nous publions dans des revues savantes des articles exhaustifs, nous voulons surtout communiquer les conclusions de nos recherches à un large public de policiers.

«Le 'Police Magazine', qui tire à plus d'exemplaires que toutes les autres publications américaines sur la justice pénale, engage des journalistes extrêmement compétents qui peuvent travailler jusqu'à huit semaines sur un seul sujet. Cela signifie que leurs recherches sont approfondies et leur travail de grande qualité . . . D'ailleurs, ne serait-ce que du point de vue de l'exactitude des faits et des chiffres présentés, certains de leurs articles dépassent ceux des publications érudites.»

A brève échéance, M. Sherman estime que la Fondation continuera d'effectuer le même genre de travail: «Il y a encore tellement de questions sans réponses dans le domaine des méthodes policières.»

Pour les Canadiens, une des études les plus intéressantes portera sur les arrestations opérées lors de disputes familiales. En cas de voies de fait, on divisera au hasard les familles concernées en deux groupes; dans l'un, on procédera à des arrestations et, dans l'autre, on fera intervenir des médiateurs. Après deux ans, les chercheurs évalueront si le taux d'homicide et d'autres actes de violence grave est plus élevé dans un groupe que dans l'autre.

The B.C. Pen May It Rest in Peace

Ceremonies in New Westminster the first week of May will mark the official closing of the B.C. Pen, once called "the worst maximum security prison in Canada" by the House of Commons Justice and Legal Affairs Committee.

Throughout its 102-year existence, the B.C. Pen has been the subject of intense criticism, within and outside the correctional service, because of its notorious overcrowding and the infamous 11 years from 1965 to 1976 when the prison was the scene of some of the country's worst prison riots.

Ironically, when it was built by the famous Royal Engineers in 1878 (when the first block was erected) the large stone structure was considered a status symbol for the pioneer town of New Westminster — then only 15 years old. The prison was built to hold offenders, most of whom had come from the United States, lured by new railway construction and the gold fields to the north.

Over the century the prison grew steadily. By 1903, it held over 100 convicts, had a brick plant, 30 acres of gardens, 500 titles in the prison library, and some cells that were heated by hot water.

In 1931 Piers Island, close to Sydney, B.C., became a satellite of the B.C. Pen. The island was used to hold the dissident Doukhobors, who protested against government action by burning buildings and parading in the nude. Almost 600 men and women were imprisoned on the island at one time in its short history as an institution. By 1936 most of the Doukhobors had been released.

Le Pénitencier de la C.-B. (1878-1980)

Les cérémonies qui auront lieu à New Westminster au cours de la première semaine de mai marqueront la fermeture officielle d'un établissement jadis qualifié, par le Comité de la justice et des questions juridiques, de «pire établissement à sécurité maximale du Canada».

Au cours de ses 102 ans d'existence, le Pénitencier de la C.-B. a fait l'objet de critiques intenses venant tant de l'intérieur que de l'extérieur du Service correctionnel à cause du surpeuplement notoire de la prison et des onze terribles années de 1965 à 1976, pendant lesquelles elle a été le théâtre de certaines des pires mutineries jamais vues au pays.

Paradoxalement, lors de sa construction par les célèbres ingénieurs royaux en 1878 (année où fut érigé le premier bâtiment), ce vaste édifice de pierres conférait un statut de marque à cette ville de pionniers de New Westminster, qui n'existait alors que depuis 15 ans. On l'avait fait construire afin d'y incarcérer des condamnés qui venaient pour la plupart des États-Unis, attirés vers le Nord par l'or et la construction du chemin de fer.

Au cours de son siècle d'existence, sa population n'a cessé de s'accroître. Au début des années 1900, elle abritait plus de 100 détenus et un atelier de maçonnerie, comptait 30 acres de jardins et 500 ouvrages à la bibliothèque; certaines cellules étaient chauffées à l'eau chaude.



Living conditions in the B.C. Pen were never really satisfactory. Prison authorities were unable to meet the challenge of overcrowding, which plagued the institution over the years, and which, in the fifties, saw one in every four inmates sleeping in the corridors. Matters grew steadily worse at the prison with riots in the latter half of the 1960's and early seventies. These culminated in the hostage-taking on September 25, 1976, by Andy Bruce, Dwight Lucas and Claire Wilson, which ended in the death of classification officer Mary Steinhauser.

Dragen Cernetic, warden at the time, put the blame squarely on the "heathenish" conditions brought on by overcrowding and the need for him to maintain super security in the entire prison to control "two dozen inmates considered very dangerous." The Steinhauser riot brought into tragic focus the whole question of trying to administer maximum security penitentiaries which, by their archaic design, precluded the success of any rehabilitative programs.

Few argued that the B.C. Pen had to go. Yet the history of the institution in the post-war era has continued to be one of continued failure to get ahead of the population explosion in Canada's penal system. Successive federal cabinet ministers promised a new institution, but the problem proved bigger than expected. The New Westminster city council had been arguing for closure of the Pen since before the war, and finally in 1973, the then Solicitor General, Warren Allmand, promised a new prison to replace the institution within five years.

With the inmate population pressure unabated, actual closure of the Pen took a little longer. Finally, now, it is done. New Westminster officials hope to use the institution, situated on choice land, both as a city centre and as a museum. An agreement with the federal government has not yet been reached.

B.C. Pen. Late, but not lamented.

En 1931, on a fait de Piers Island, située près de Sydney, un établissement auxiliaire du Pénitencier de la C.-B. L'île servit à isoler les Doukhobors qui, en guise de protestation contre le gouvernement, incendiaient des édifices et se promenaient nus. Près de 600 hommes et femmes ont été incarcérés en même temps sur l'île, au cours de sa brève histoire comme établissement carcéral. En 1936, la plupart des Doukhobors avaient été libérés.

Les conditions de vie au Pénitencier de la C.-B. n'ont jamais été vraiment satisfaisantes. Les autorités pénitentiaires n'ont jamais pu régler convenablement le problème continu de surpeuplement, à cause duquel, au cours des années 50, le quart des détenus devait dormir dans les couloirs. La situation a continué à empirer avec le déclenchement d'émeutes à la fin des années 60 et au début des années 70; lorsque Andy Bruce, Dwight Lucas et Claire Wilson ont effectué, le 25 septembre 1976, une prise d'otages qui s'est terminée par la mort de l'agent de classement Mary Steinhauser, le fond de l'horreur était atteint.

Rares sont ceux qui remettaient en question la fermeture de ce pénitencier; au cours de la période de l'après-guerre, on n'y a connu que des échecs, en essayant de contrôler le problème de la surpopulation du système carcéral canadien. Divers ministres ont promis à tour de rôle un nouvel établissement, mais le problème était plus vaste que prévu. Le conseil municipal de New Westminster réclamait déjà la fermeture du pénitencier avant la guerre et ce n'est pourtant qu'en 1973 que le Solliciteur général de l'époque, M. Warren Allmand, a promis de construire un nouvel établissement avant cinq ans.

A cause de l'éternel problème de la population carcérale il a fallu attendre encore un peu plus longtemps avant de vraiment fermer le pénitencier de la C.-B., mais c'est finalement chose faite. Les autorités de New Westminster espèrent pouvoir se servir de l'établissement comme musée et centre de loisirs, car son emplacement est idéal. Il reste encore à s'entendre avec le gouvernement fédéral.

Le Pénitencier de la C.-B., disparu, oui, regretté, non.

The B.C. Pen under siege

Etat de siège en 1963



Corrections Story Unfolds

After several false starts, the Correctional Service of Canada has initiated a history of Canadian corrections. The man responsible for the long-awaited study is Gerry Woods, a U.C.L.A.-trained Canadian historian working with the law enforcement research group in the Ministry Secretariat.

To date, almost nothing has been done on the history of Canadian corrections and Woods has at his disposal the vast files of the corrections service, most, until now off limits to researchers. Both Bill Outerbridge, Chairman of the National Parole Board, and Donald Yeomans, Commissioner of the Correctional Service, have evinced a keen interest in the history. *Liaison* asked Dr. Woods why the history was being undertaken.

"We want to know the policies of Canadian corrections since Confederation and we want also to document the development of penal reform policy. Other questions we will look at are: How effective has parole been over the years? How have the personnel service and the medical service developed? What is the story of punishment in Canada? We don't know very much about any of these subjects now.

"The Corrections Service can't tell us, for instance, how many people they had on staff from 1937 to 1952 or what their salaries were. We had to go to Treasury Board files to get the answer. Trying to track down documents, the right documents, is real historical research. There's certainly more material than we'll be able to handle in this first history.

Enfin, une histoire des services correctionnels!

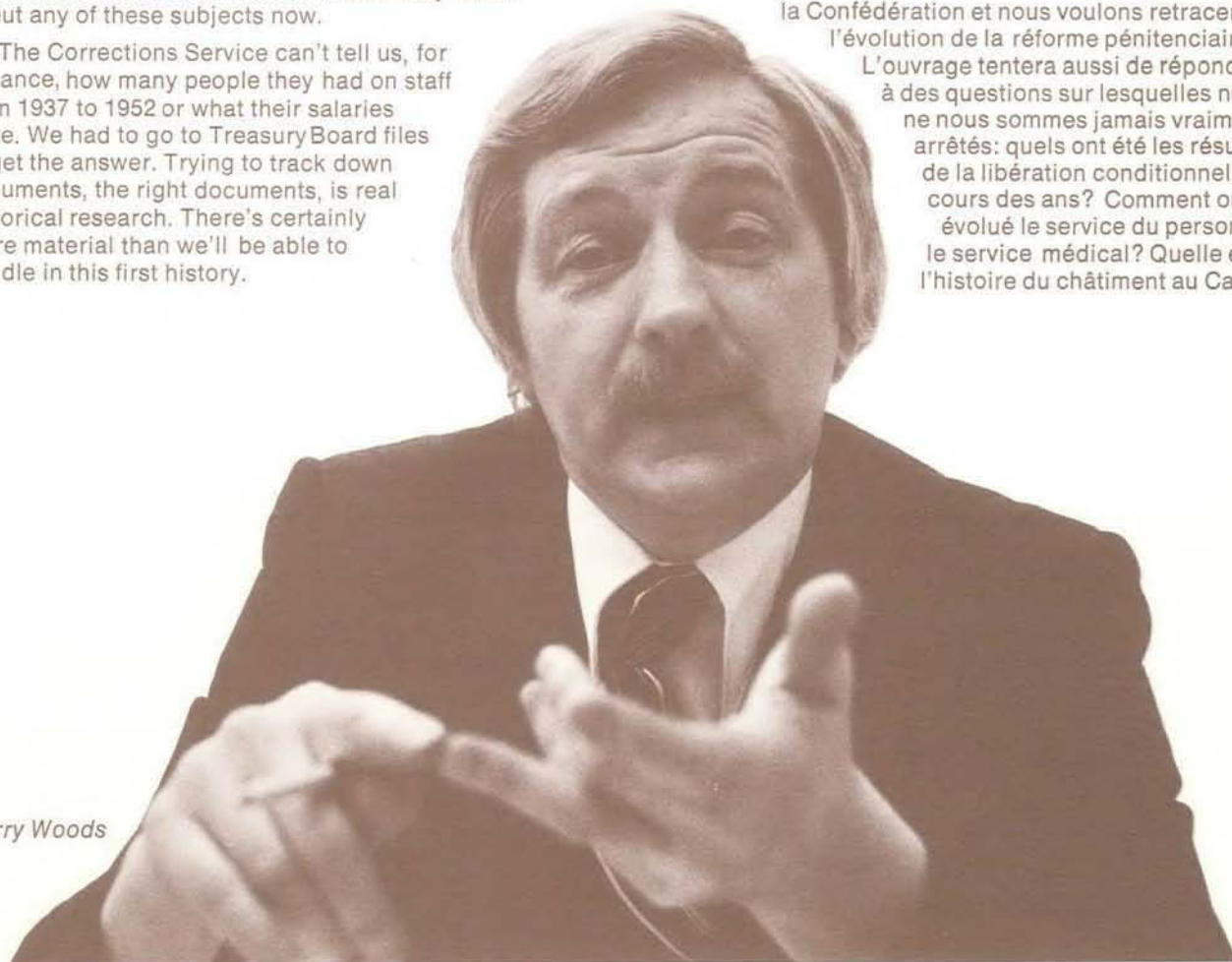
Après plusieurs faux départs, le Service correctionnel du Canada entreprend de relater l'histoire des services correctionnels du pays. L'auteur de cet ouvrage tant attendu sera Gerry Woods, un historien de l'UCLA qui travaille avec le groupe de recherche sur l'application de la loi au Secrétariat du Ministère.

Jusqu'à maintenant, pratiquement rien n'a été fait dans ce domaine et M. Woods pourra disposer des nombreux dossiers du Service correctionnel, dont la plupart avaient été fermés aux chercheurs jusqu'à ce jour. Bill Outerbridge, président de la Commission nationale des libérations conditionnelles, et Donald Yeomans, commissaire aux services correctionnels, se sont montrés vivement intéressés par l'entreprise. *Liaison* a demandé à Gerry Woods les raisons d'un tel projet.

«Nous voulons savoir quelles ont été les politiques des services correctionnels au Canada depuis la Confédération et nous voulons retracer l'évolution de la réforme pénitentiaire.

L'ouvrage tentera aussi de répondre à des questions sur lesquelles nous ne nous sommes jamais vraiment arrêtés: quels ont été les résultats de la libération conditionnelle au cours des ans? Comment ont évolué le service du personnel, le service médical? Quelle est l'histoire du châtement au Canada?

Gerry Woods





Kingston Pen

"We hope to produce a scholarly but readable history of Canadian corrections. Because it's a first work, it will be seminal.

"People will pick up on it and produce monographs on different subjects, some of which may correct us and some of which may justify our original interpretations.

"This history may help us debunk the myth that the wheel is constantly being reinvented in corrections and that there has been no progress. We need to know what has been tried before, why it worked or why it didn't work. We need an historical perspective on correctional policies."

One of the themes which has "lept out" of the research so far, says Gerry Woods, is Canadians' continuing consciousness of other correctional systems.

"Canadians didn't see other systems as models necessarily, but they looked around to see what could be adapted to Canadian conditions. Well before Confederation, in the 1830's, Canadian commissioners went out and looked at what existed in the United States. At this time, the U.S. was embarking on great penal reforms which were generating a lot of publicity.

"Upper Canada (Ontario) chose the Auburn model, while Lower Canada (Quebec) chose the Pennsylvania penitentiary model at Cherry Hill, a 100 percent solitary confinement system. One penitentiary was built in Kingston and another in Montreal. With the union of the Canadas in the 1840's, Kingston became the penitentiary for both Ontario and Quebec."

Kingston was the model for Canadian penitentiaries. After Confederation, Canada undertook a building program which was responsible for St. Vincent de Paul, Dorchester, Stoney Mountain and B.C. Pen — all being built within a 10-year period. Woods attributes this boom in prison building partly to the penal reform movement.

«Le Service correctionnel ne peut, par exemple, nous renseigner sur le nombre d'employés qu'il a eus entre 1937 et 1952 ou sur leurs salaires. Nous avons donc dû consulter les dossiers du Conseil du Trésor. C'est une véritable recherche historique que d'essayer de découvrir les bons documents et il existe certainement plus de documentation que nous pourrions en utiliser pour ce premier livre d'histoire.

«Nous espérons présenter une histoire des services correctionnels qui soit assez érudite, mais facile à lire. Comme c'est un premier ouvrage, il en entraînera d'autres. On pourra s'en inspirer pour écrire des monographies sur différents sujets; tout probablement, certaines d'entre elles apporteront des rectifications et d'autres nous confirmeront dans nos interprétations originales.

«Cette histoire nous permettra peut-être de déraciner le mythe selon lequel on réinvente constamment la roue dans le domaine des services correctionnels et qu'il ne s'y fait aucun progrès. Nous avons besoin de connaître les tentatives du passé, les raisons de leur succès ou de leur échec. Nous devons jeter une perspective historique sur les politiques des services correctionnels.»

Un des thèmes qui a «jailli» de la recherche jusqu'à maintenant, déclare Gerry Woods, est l'intérêt constant que les Canadiens ont manifesté pour les autres systèmes correctionnels.

Les Canadiens ne regardaient pas forcément les autres systèmes comme modèles, mais ils cherchaient plutôt ce qu'ils pouvaient adapter aux conditions canadiennes. «Bien avant la Confédération, vers 1830, des commissaires canadiens se sont rendus aux Etats-Unis pour examiner ce qui s'y faisait. A cette époque, nos voisins du Sud s'engageaient dans d'importantes réformes pénales qui obtenaient beaucoup de publicité.

“One American historian has talked about the discovery or the invention of the penitentiary. Well, there was a change and it involved getting away from capital and corporal punishment and transportation and going to incarceration. There was a strong reform movement in the United States and people like John Howard exerted great influence. Howard insisted that prisoners should be treated humanely in a Christian environment, that they should be kept clean, well-fed and properly clothed. They should also be segregated by sex and by age.”

Dr. Woods has found that reform pressure from outside the service was strong but that reform zeal also existed within. Voluntary organizations did goad the service towards modern ideas, but Woods feels the penitentiary service heads were relatively liberal for their time, pressing for reforms.

“You can see, in the annual reports, there seemed to have been inertia at the ministerial level. Time after time, over the years, the same suggestions were made but clearly were never adopted. The research that would tell us the reasons behind ministerial decisions hasn't been done, although we can see that it is at the political level where serious decisions affecting the corrections service were made.

“Another clear theme running through the documents is the sameness of problems in corrections, which I suppose has to do with the sameness in the problems of human nature. The Archambault, the Fauteux, the Ouimet and forgotten reports of 1913 and 1921 all deal with roughly the same problems. I don't subscribe to cyclical theories of history, but even after what was

«La construction de deux pénitenciers, l'un à Kingston et l'autre à Montréal, a permis au Haut-Canada (l'Ontario) d'appliquer le modèle auburnien, qu'il avait choisi, et au Bas-Canada (le Québec) de faire l'essai du modèle de Cherry Hill, en Pennsylvanie, soit un système d'isolement cellulaire total. Au moment de l'union des deux Canada, dans les années 1840, Kingston est devenu le pénitencier pour l'Ontario et pour le Québec.»

L'établissement de Kingston était le modèle des pénitenciers canadiens. Au lendemain de la Confédération, le Canada s'est lancé dans un programme de construction qui a donné lieu, en dix ans, à la naissance de Saint-Vincent-de-Paul, de Dorchester, de Stoney Mountain et du Pénitencier de la Colombie-Britannique. M. Woods attribue en partie cet essor au mouvement de réforme pénologique.

«Un historien américain a parlé de la découverte ou de l'invention du pénitencier. De fait, il s'est produit un changement, caractérisé par une résistance à la peine capitale, aux châtiments corporels, à l'isolement dans des endroits éloignés, pour passer à l'incarcération. Les Etats-Unis ont connu un fort courant de réforme et des personnes comme John Howard y ont exercé une grande influence. M. Howard insistait pour que les prisonniers soient traités humainement, dans un milieu chrétien, qu'ils puissent être propres, qu'ils soient bien nourris et vêtus convenablement et, en outre, qu'ils soient séparés en fonction du sexe et de l'âge.»

Inmates at hard labour (1951)

Des détenus aux travaux forcés (1951)



perhaps the greatest era in corrections, the period from the late 50's to the present — a dynamic era of large expenditure and wide experimentation — the Justice and Legal Affairs Sub-Committee on the Penitentiary System came down with a report which roundly condemned our system.

“In all fairness, the Canadian prison system has compared well historically, not only with those in more primitive countries, but also with European and American systems. All in all, our system has been remarkably just and efficient.”

There are black moments, notes Woods. “The Archambault Commission in their cross-examination of the head of the service indicated how serious mismanagement had been. At that time, an expenditure of even 15-20 cents had to be authorized by the Commissioner. Archambault found that in the 1930's, two-thirds to three-quarters of the service had been replaced, and not because of inefficiency. Jobs were scarce because of the depression. The right religion and the right party became such an issue that lists of all penitentiary employees were printed, giving name and religion, sort of a latter-day freedom of information.

“The point of the history, as I have said, is its implications for policy decisions. The idea is to study the past to instruct the present. A good example is the idea of full employment now in vogue. This is probably the oldest idea in penology. How did it work before in our system? Indications are, not that well. The idea of full employment, a major rehabilitative strategy in the service, dates from 1835 and lasted until the early 1950's, when it slipped from view with the emergence of new initiatives in rehabilitation.

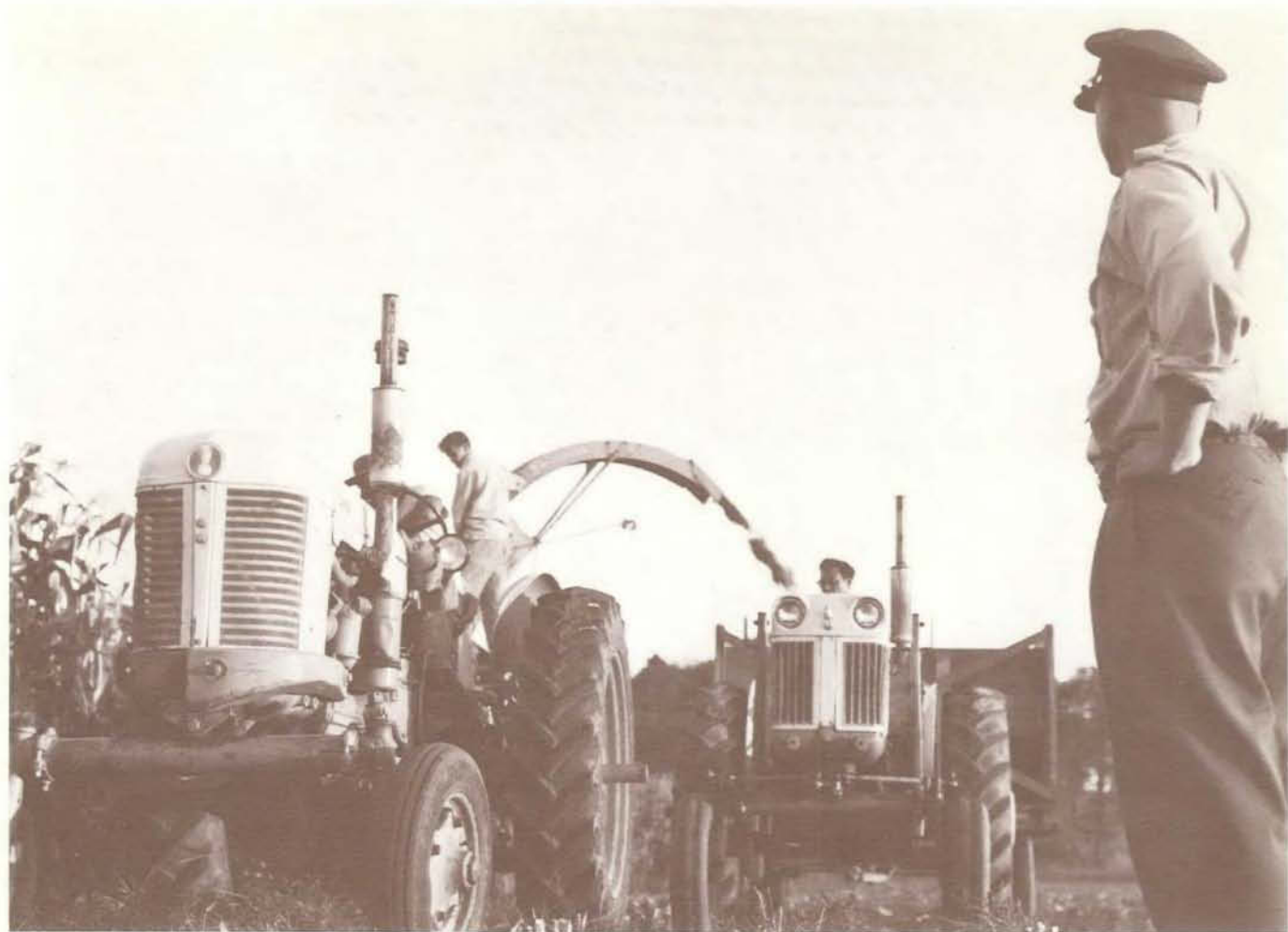
M. Woods a constaté qu'on manifestait, à l'extérieur du service, une forte volonté de réforme, mais que cette volonté existait aussi au sein même du service. Les organismes bénévoles ont bien entendu incité le service des pénitenciers à adopter des idées plus modernes mais, d'expliquer le chercheur, les chefs du service étaient relativement libéraux pour leur époque et faisaient eux-mêmes pression pour la réforme.

«Il semble y avoir eu une certaine inertie au niveau ministériel. Ainsi, année après année, on retrouve les mêmes idées et les mêmes propositions qui, de toute évidence, ne se concrétisaient jamais.

«Nous n'avons pas encore entamé les recherches qui nous feraient découvrir les motifs des décisions ministérielles, mais nous pouvons voir que c'est au niveau politique qu'étaient prises les décisions importantes touchant les services correctionnels.

«Un autre thème qui ressort dans tous les documents est la similitude des problèmes qui se posent dans le domaine correctionnel, ce qui, je suppose, a un lien avec la similitude des problèmes engendrés par la nature humaine. Les rapports Archambault, Fauteux, Quimet et les documents oubliés de 1921 et 1913 traitaient en gros des mêmes difficultés. Je ne souscris pas aux théories cycliques de l'histoire, mais il faut bien reconnaître que, même au terme de ce qui fut peut-être la plus grande époque des services correctionnels, l'époque énergique des grosses dépenses et des essais à vaste échelle, de la fin des années cinquante jusqu'à aujourd'hui, le Sous-comité de la justice et des questions juridiques sur le régime d'institutions pénitentiaires au Canada a présenté un rapport qui condamne carrément notre système.





Inmates farming under supervision in 1962

Des détenus s'adonnent au travail de la terre, sous surveillance, en 1962.

"Historically, unions and manufacturers have been opposed to penitentiary industry because it meant competition and they have lobbied effectively to prohibit the penitentiaries from manufacturing anything in competition, with private industry. Time and again, the point is made that penitentiaries need preferred and permanent markets and that the only place they can look to is the federal government."

What about the idea of crime and punishment in Canada? Has there been any work done to reveal the attitudes and opinions of Canadians over the years?

"There has been no systematic study. It seems to me generally that we have been willing to pay the price the politicians said must be paid for criminal justice. When they said it was a lot, we paid a lot. When they didn't think criminal justice was a priority, we acquiesced."

"We can credit ourselves, I think, with being a progressive people who are receptive to new ideas about penology, but who also have a deep conservative bias against malfeasance. We have always been quite willing to adopt any idea from another country if we thought it would work. We do look things over pretty carefully before we leap."

When can we expect to see the history?

"It will be another year before our research is completed and I can start on a draft. There is a great deal of work left to be done."

"En toute justice, le système canadien a soutenu la comparaison, par le passé, non seulement avec les pays plus primitifs, mais aussi avec les systèmes européens et américains. Somme toute, notre système s'est révélé remarquablement juste et efficace."

Il y a eu des moments sombres, fait remarquer M. Woods. «En interrogeant le chef du service, la Commission Archambault s'est rendu compte de l'ampleur de la mauvaise administration. Dans ce temps-là, une dépense de 15 ou 20 cents devait être autorisée par le commissaire. Le juge Archambault a constaté qu'au cours des années 30, entre les deux tiers et les trois quarts du personnel ont été remplacés, et pas pour des raisons d'incompétence. C'était l'époque de la dépression, les emplois étaient rares. L'appartenance à la bonne religion et au bon parti politique était devenue une question tellement cruciale qu'on imprimait des listes indiquant le nom et la religion de tous les employés des pénitenciers; c'était une sorte de liberté d'information à la moderne.



«L'intérêt de l'ouvrage historique, comme je l'ai dit, c'est la portée qu'il peut avoir sur les décisions en matière de politique; l'idée, c'est d'étudier le passé pour comprendre le présent. Prenons, par exemple, le principe du plein emploi, maintenant en vogue, et qui est probablement le plus vieux concept en pénologie. Comment était-il appliqué auparavant? D'après nos renseignements, pas très bien. Le plein emploi a été considéré comme un important moyen de réadaptation dès 1835 jusqu'au début des années 50, qui ont vu l'émergence de nouvelles mesures de réadaptation. Les syndicats et les industries de fabrication se sont toujours opposés à la création d'ateliers industriels, qui représentaient une concurrence, et ils ont fait pression, avec succès, pour empêcher les pénitenciers de fabriquer des produits pouvant concurrencer ceux de l'entreprise privée. Maintes et maintes fois, on a fait valoir que les pénitenciers avaient besoin de marchés privilégiés et permanents et que leur seul débouché était le gouvernement fédéral.»

Qu'en est-il de la notion de crime et de châtement au Canada? Y a-t-il eu des travaux qui ont révélé l'attitude et l'opinion des Canadiens à l'égard de cette question au cours de notre histoire?

«Il n'y a jamais eu d'étude systématique. Il me semble qu'en général, nous avons toujours été disposés à payer le prix que les hommes politiques voulaient nous faire payer pour la justice pénale. Lorsqu'ils nous disaient qu'elle valait cher, nous payions beaucoup, lorsqu'ils ne la considéraient pas comme une priorité, nous étions d'accord.»

«Nous pouvons, je crois, nous qualifier de peuple progressif et réceptif aux nouvelles idées sur la pénologie, mais nous avons aussi des préjugés solidement enracinés contre les actes illégaux. Nous ne demandons pas mieux que d'adopter une idée d'un autre pays qui selon nous, porterait fruit. Nous sommes très prudents avant de nous engager.»

Quand pourra-t-on voir cette histoire?

«Il faudra une autre année avant de terminer nos recherches, après quoi je commencerai une ébauche. Nous avons encore beaucoup de pain sur la planche!»

Entrance to the Kingston Pen

Entrée du Pénitencier de Kingston

Frank Miller Receives J. Alex Edmison Award

Le prix J. Alex Edmison est décerné à Frank Miller



Frank Miller has been named this year's recipient of the J. Alex Edmison Award for his outstanding contribution to the field of corrections and criminology in Canada.

In presenting the award last month in Ottawa, the Canadian Association of Professional Criminologists paid tribute to Mr. Miller's 33 years of professional and voluntary service in the criminal justice field.

Frank Miller was one of the first three classification officers in Canada. He was appointed to Kingston Penitentiary in 1947 and in 1952 was named Assistant Director of the Remission Service in Ottawa. Miller became a member of the first parole board in 1957 and in 1965 was named Executive Director of the Parole Service.

Prior to his retirement from government service, Mr. Miller coordinated Canada's participation in the Fifth United Nations Congress on the Prevention of Crime. He is now acting as consultant for Canada's participation in the 1980 Congress at Caracas, Venezuela.

Mr. Miller remains active in many voluntary and private agencies, including the Church Council on Justice and Corrections of which he is president.

He accepted the J. Alex Edmison award, Miller said, as a representative of "... a time and an era that was post-war corrections. In the 50's and early 60's there was a sense of mission, duty and fun. We did much and we also operated with little knowledge and considerable naiveté. But," Mr. Miller concluded, "I know the 80's are in the good hands of true professionals."

*Frank Miller accepting the Alex Edmison award from
Chuck Firlotte*

Chuck Firlotte remet le prix Alex Edmison à Frank Miller.

Cette année, le prix J. Alex Edmison a été attribué à M. Frank Miller pour son exceptionnelle contribution au secteur des services correctionnels et de la criminologie au Canada.

Par la remise de ce prix à M. Miller le mois dernier, à Ottawa, l'Association canadienne des criminologues professionnels reconnaissait 33 ans de services professionnels et bénévoles dans le domaine de la justice pénale.

M. Frank Miller a été l'un des trois premiers agents de classement au Canada. Après avoir d'abord été nommé au pénitencier de Kingston en 1947, il est devenu, en 1952, directeur adjoint du Service des pardons, à Ottawa, et, en 1957, membre de la première Commission des libérations conditionnelles. Puis, en 1965, il a été nommé directeur exécutif du Service des libérations conditionnelles. Avant de quitter le service gouvernemental pour prendre sa retraite, M. Miller s'est occupé de la coordination de la participation canadienne au Cinquième Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime. Et à l'heure actuelle, il est expert-conseil pour le Congrès de 1980, qui sera tenu à Caracas, au Venezuela.

M. Miller continue en outre à travailler dans des organismes bénévoles et privés, entre autres, le Conseil des Églises pour la justice et la criminologie, dont il est président. Il a accepté le prix J. Alex Edmison à titre de représentant, a-t-il dit, «... de l'époque de l'après-guerre dans les services correctionnels. Il y avait dans les années 50 et au début des années 60, un grand sens de la mission, du devoir et du plaisir. Nous avons beaucoup fait, souvent avec peu de connaissances et bien de la naïveté. Mais aujourd'hui, je sais que, pendant les années 80, les services correctionnels seront entre les mains capables de véritables professionnels.»

People

The new Solicitor General, **Bob Kaplan**, believes the RCMP should be given the legal power to break the law when necessary but wants to wait for the McDonald Commission's report before going ahead with such questions as mail-opening powers. Mr. Kaplan is concerned that the RCMP is sometimes handicapped by strict adherence to the law, such as having to obey every stop light or run the risk of being prosecuted. The Minister told the *Montreal Gazette* in an interview that "One of the main things I want to raise is the urgency of having a report from the Commission, not only from the point of view of the present handicap on police operations, but for some other considerations such as my relationship with the heads of the RCMP and the security service and whether any machinery of greater civilian oversight is possible. "... Former Solicitor General **Francis Fox** has told the McDonald Inquiry that a Parliamentary watchdog committee should be established to monitor the RCMP security service. Mr. Fox said such a committee is "a major requirement" for reform of the security service. Fox,



Gordon Walker

now Secretary of State, has been given the responsibility for freedom of information legislation expected to be introduced some time in the first session of Parliament. He called the legislation "an idea whose time has come." ... Also at the McDonald Commission, Commissioner of the RCMP, **Robert Simmonds**, has testified that the Mounties should have access to all information collected by the government about individuals. Commissioner Simmonds can't agree with those who say such access is wrong. "It makes absolutely no sense to me, especially when all these data banks are put together at the taxpayer's expense." ... Ontario correctional inmates will have to work to feed and clothe themselves, Ontario Correctional Minister, **Gordon Walker**, has announced. Walker unveiled a five-year plan that should save the province one million dollars through converting institutional land for the cultivation of root crops and vegetables. Inmates are to be kept busy eight hours a day clearing land, preparing it for planting, harvesting crops and tending livestock. Farm implements will be manufactured at the Guelph Correctional Centre. The plan would not only save money, but would be a force for rehabilitation, said Walker, acknowledging that idleness is counter-productive and frustrating for inmates. The federal correctional service unveiled a self-sufficiency scheme last year (See *Liaison* April, 1979). ... **Roger Deschamps**, a Bordeaux jail guard, says he and his Quebec provincial penal guard colleagues are "fed up with a penal system that breeds violence, promotes drug trafficking and creates robots of both prisoners and the people who are hired to watch them." Deschamps gave the message to Justice Minister **Marc-André Bédard** in a 200-page document outlining the guards' grievances. The report was written by Deschamps at the request of

Quoi de neuf?

Le nouveau Solliciteur général, **Bob Kaplan**, estime que la G.R.C. devrait être habilitée à enfreindre la loi au besoin. Il veut toutefois attendre le rapport de la Commission McDonald avant de s'occuper de questions telles que le pouvoir d'ouvrir le courrier. Il s'inquiète du fait que la G.R.C. est parfois gênée par l'obligation de respecter rigoureusement la loi, par exemple, devoir s'arrêter à tous les feux rouges, sinon courir le risque d'être poursuivi en justice. Lors d'une entrevue pour le *Montreal Gazette*, le ministre a dit «vouloir surtout signaler qu'il était urgent d'obtenir un rapport de la Commission, non seulement à cause de la gêne éprouvée par la police dans son travail, mais aussi en raison de certaines considérations, à savoir quelles relations devrait-il y avoir entre lui et le chef de la G.R.C. ou entre lui et le chef du Service de sécurité, et serait-il possible de créer un mécanisme de contrôle public plus poussé». ... L'ancien Solliciteur général, **Francis Fox**, a déclaré à la Commission d'enquête McDonald qu'il faudrait créer un comité parlementaire pour contrôler le Service de sécurité de la G.R.C. et que la création d'un tel comité était une des «exigences principales» de la réforme du Service de sécurité. A titre de Secrétaire d'Etat, M. Fox a été chargé de s'occuper de la législation relative au libre accès à l'information qui sera présentée, selon les prévisions, au cours de la première session du Parlement. Il a qualifié cette législation «d'idée qui tombe à point». ...



Jim Dubro

Le Commissaire de la G.R.C., **Robert Simmonds**, a également déclaré, devant la Commission McDonald, que la G.R.C. devrait avoir accès à tous les renseignements que le gouvernement recueille sur les gens. Il n'est pas d'accord avec ceux qui disent que cela n'est pas acceptable. «Une telle affirmation n'a, à mon avis, aucun sens, d'autant plus que toutes ces banques de données sont créées grâce à l'argent des contribuables.» ... Les détenus des établissements de correction devront travailler pour se nourrir et s'habiller, a annoncé le ministre des Services correctionnels de l'Ontario, **Gordon Walker**. Il a dévoilé un plan quinquennal grâce auquel la province économiserait un million de dollars en utilisant les terrains des établissements pour y cultiver des légumes. Les détenus devront travailler huit heures par jour à défricher le terrain, à le préparer pour l'ensemencement, à faire les récoltes et à s'occuper du bétail. L'outillage agricole sera fabriqué au Centre correctionnel de Guelph. Ce plan, en plus d'entraîner des économies, facilitera la resocialisation, puisque l'oisiveté est néfaste et engendre chez les détenus un sentiment de frustration. Le service correctionnel fédéral a également dévoilé, l'année dernière un plan d'autosuffisance (Voir le numéro de *Liaison* d'avril 1979). ... **Roger Deschamps**, gardien à la prison de Bordeaux, dit que ses collègues du système pénitentiaire de la province de Québec et lui «en ont assez d'un système de justice pénale qui engendre la violence, encourage le trafic de la drogue et transforme

the guards union, the Syndicat des agents de la paix de la Fonction publique. Union president **Maurice Corriveau** says the guards should be consulted when management makes decisions because it is the guards who must bear the brunt of inmate hostility when they are made arbitrarily and implemented haphazardly. The guards, he says, could try to help recidivists and other



Jack Ackroyd

prisoners if they themselves were better trained. They would like to take more courses in human relations, psychology, sociology and criminology. Bedard's assistant has said the document will be carefully examined. . . . Police officers have a constitutional right to refuse to reveal information relating to informers and their recruitment in court or before commissions of inquiry, says **Paul Normandin**, counsel for the Montreal Police. Normandin was arguing before the Quebec Court of Appeal, where the Montreal Police are trying to overturn a lower court judgment that allowed the Keable Inquiry to investigate the activities of informers in the FLQ during and after the 1970 October crisis. Normandin is arguing that policemen, when they act as officers of the peace to enforce the federal Criminal Code, are completely independent of the Quebec government and the provincial Attorney General. Commissioner **Jean Keable** states openly that his investigation, now blocked by court action, is aimed at unearthing evidence that police worked with informers to provoke terrorism by the Front de Libération du Québec. . . . **Jim Dubro**, who investigated organized crime in Canada over a five-year period for the television series, *Connections*, says there is an urgent need for the Trudeau government to set up a Royal Commission to uproot what he describes as a nationwide crime organization. Dubro says organized crime is thriving in Canada — except in Quebec, where a continuing provincial inquiry into the problem has stabilized activity. "It has been getting

worse since the *Connections* shows were broadcast, particularly in Toronto and Vancouver." A number of organized crime figures have moved to these cities lately because of the heat the Quebec Commission has put on organized crime. . . . Toronto Police Chief **Harold Adamson** has retired. He will be succeeded by Deputy Chief **Jack Ackroyd**, who predicts the city will face more violent crime in



Don Demers

the 1980's. Among his goals, he says will be to get more civilians into jobs now being performed by policemen and to improve race relations with the police and minorities in the city. . . . In the Secretariat, **Richard Zubrycki** and **Don Demers** have been appointed policy analysts in the Policy Branch. **Stephen LeDrew** is Executive Assistant to the Solicitor General, while **Albina Guarnieri** becomes Media Relations Officer for the Minister.

en robots les prisonniers et les gens engagés pour les surveiller». Deschamps a transmis son message au ministre de la Justice, **Marc-André Bédard**, dans un document de 200 pages, écrit à la demande du Syndicat des agents de la paix de la Fonction publique et exposant tous les griefs des gardiens. Le président du syndicat, **Maurice Corriveau**, est d'avis que la direction devrait consulter les gardiens lorsqu'elle prend des décisions car c'est sur eux que retombe la plus grande partie de l'hostilité des détenus engendrée par les décisions prises de façon arbitraire et appliquées au petit bonheur. Les gardiens pourraient essayer d'aider les récidivistes et les autres détenus s'ils recevaient une meilleure formation. Ils aimeraient d'ailleurs suivre davantage de cours en relations humaines, en psychologie, en sociologie et en criminologie. L'adjoint de M. Bédard a dit que le document ferait l'objet d'une étude attentive. . . . Les agents de police ont, du point de vue constitutionnel, le droit de refuser de communiquer des renseignements relatifs à leurs informateurs et au recrutement de ceux-ci lorsqu'ils comparaissent devant les tribunaux ou les commissions d'enquête, a affirmé **Paul Normandin**, avocat de la police de Montréal, lors de sa comparution devant la Cour d'appel du Québec. La police de Montréal tente de faire renverser un jugement rendu par un tribunal inférieur qui a permis à la Commission d'enquête Keable d'enquêter sur les activités des informateurs au sein du F.L.Q. pendant et après la crise d'octobre 1970.

M. Normandin soutient que les agents de police, lorsqu'ils agissent en tant qu'agents de la paix pour faire respecter le Code criminel fédéral, sont complètement indépendants du gouvernement du Québec et du procureur général de la province. Le commissaire **Jean Keable** avoue sans détour que son enquête, immobilisée par cette poursuite judiciaire, se propose de découvrir des preuves selon lesquelles la police aurait travaillé avec des informateurs pour amener le F.L.Q. à se livrer à des actes terroristes. . . . **Jim Dubro** qui, pendant cinq ans, a enquêté sur le crime organisé au Canada dans le cadre des recherches pour la série télévisée «Connections», affirme que le gouvernement Trudeau doit absolument créer une commission d'enquête pour déraciner ce qu'il décrit comme un réseau national du crime organisé. Selon M. Dubro, le crime organisé prospère au Canada, sauf au Québec où une enquête provinciale suivie a freiné les activités illicites. «La situation a empiré, surtout à Toronto et à Vancouver, depuis le moment où les émissions de «Connections» ont été télévisées.» Plusieurs chefs du crime organisé se sont installés dernièrement dans ces villes à cause des pressions qu'exerce la Commission du Québec sur eux. . . . Le chef de police de Toronto, **Harold Adamson**, a pris sa retraite et sera remplacé par le chef adjoint, **Jack Ackroyd**, qui prévoit que cette ville sera aux prises avec davantage de crimes violents pendant les années 1980. M. Ackroyd s'est fixé comme buts, entre autres, de faire remplir par un plus grand nombre de civils des fonctions actuellement confiées aux policiers et d'améliorer les relations entre la police et les minorités raciales de la ville. . . .

Richard Zubrycki et **Don Demers**, du Secrétariat du ministre du Solliciteur général, ont été nommés analystes des politiques à la Direction des politiques. **Stephen LeDrew** est l'adjoint administratif du Solliciteur général et **Albina Guarnieri** s'occupera des relations avec les médias pour le bureau du Ministre.

New Publications

Criminal Justice Films. An inventory of criminal justice films available in Canada. Bilingual. Available free of charge from the Communication Division, Programs Branch, Ministry of the Solicitor General, 340 Laurier Ave. W., Ottawa, K1A 0P8.

Conference Calendar

International Conference on Alternatives to Imprisonment. York University, Toronto. June 8-11, 1980. For information write to R. E. Fox, Conference Convener, Ontario Ministry of Correctional Services, 2001 Eglinton Ave. E., Scarborough, Ont. M1L 4P1.

28th International Criminology Course. June 1-7, 1980. Ahuntsic College, Montréal. Themes: Police, Justice, Community. For information write to: Thérèse Limoges, Director, 9155 Saint-Hubert St., Montréal, Québec, H2M 1Y8, 514-389-5921.

Vient de paraître

Films sur la justice pénale. Un répertoire des films sur la justice pénale disponibles au Canada. Bilingue. Disponible gratuitement à la Division des communications, Direction des programmes, Ministère du Solliciteur général, 340 ouest, avenue Laurier, Ottawa, K1A 0P8.

Prochaines conférences

Conférence internationale sur les solutions de rechange à l'incarcération.

Université York, Toronto — 8 au 11 juin 1980. Adresser toute demande de renseignements à M. R. E. Fox, ministre des Services correctionnels de l'Ontario, 2001 est, av. Eglinton, Scarborough (Ontario) M1L 4P1.

XXVIIIe Cours international de criminologie, du 1er au 7 juin 1980, Montréal, Collège Ahuntsic. Thème: police, justice, communauté. Pour plus de renseignements, écrire à Mme Thérèse Limoges, directrice, 9155 rue Saint-Hubert, Montréal, Qué. H2M 1Y8. Tél. (514) 389-5921.

Liaison is produced monthly by the Communication Division of the Secretariat, Ministry of the Solicitor General, under the authority of the Honourable Robert Kaplan, Solicitor General of Canada.

Editor — Jocelyn Marshall
Asst. Editor — Blaine Harvey
Design — Acart Graphic Services

Communication Division, Programs Branch
Ministry of the Solicitor General
340 Laurier Avenue West
Ottawa, Ontario
K1A 0P8
Tel: (613) 996-5268

The opinions expressed in this publication do not necessarily reflect the views or policies of the Ministry of the Solicitor General. Contents of this publication may be reprinted with credit unless otherwise noted.
ISSN 0703-9700

Liaison est publié chaque mois par la Division des communications du Secrétariat du Ministère du Solliciteur général, avec l'autorisation de l'hon. Robert Kaplan, Solliciteur général du Canada.

Rédacteur — Jocelyn Marshall
Rédacteur adjoint — Blaine Harvey
Graphisme — Acart Graphic Services

Division des communications, Direction des programmes
Ministère du Solliciteur général
340 ouest, avenue Laurier
Ottawa, Ontario
K1A 0P8
Tél: (613) 996-5268

Les opinions exprimées dans *Liaison* ne concordent pas nécessairement avec les opinions et les politiques du ministère du Solliciteur général. Sauf avis contraire, reproduction de textes autorisée avec mention de la source.
ISSN 0703-9700



Solicitor General / Solliciteur général
Canada / Canada